

Téléphériques autour de Grenoble ?

Point de vue de l'ADTC et réaction à l'article du Dauphiné Libéré de ce jour

Lorsque le projet de liaison Gières-Chamrousse présenté par des étudiants de l'INPG* a été publié, l'ADTC avait émis des réserves sur un tel projet et élaboré des propositions plus réalistes réalisables à court terme :

- aménagement de plusieurs secteurs de la combe de Gières pour élargir la route afin de créer un couloir de bus pour les cars descendant de St Martin d'Uriage,
- création d'un P+R dans St Martin d'Uriage pour permettre aux habitants de ce secteur de garer leur voiture,
- renforcement de la desserte par bus entre St Martin d'Uriage et Grenoble.

Ces aménagements permettraient d'offrir rapidement une alternative crédible à la voiture individuelle pour les déplacements domicile/travail pour les habitants du secteur d'Uriage.

Pour l'accès à la station de ski de Chamrousse le week-end, l'ADTC proposait de renforcer l'offre de cars Transisère circulant au départ de Grenoble. Ces cars bénéficieraient également de ces couloirs bus dans la combe de Gières. Nous avons également proposé que pour faciliter la circulation de ces cars en retour de station, l'une des routes descendant de Chamrousse pourrait leur être réservée.

Ces propositions ont été transmises au Conseil Général de l'Isère en charge des routes et du réseau Transisère. Elles sont à l'étude...

L'ADTC considère que des solutions de transport par câble peuvent être envisagées pour desservir des zones de montagne :

- à long terme, si la demande dépassait la capacité de l'offre par cars, une solution lourde type téléphérique pourrait être envisagée pour la desserte de St Martin d'Uriage et Chamrousse ; mais en-dehors des heures de pointe les week-end d'hiver, une telle ligne serait sous-utilisée. Dans un contexte de réduction des capacités financières des collectivités locales, elle ne doit donc pas être prioritaire.
- en 2007, dans le cadre de ses propositions pour une politique des déplacements dans la région grenobloise, l'ADTC a émis l'idée d'une solution de type téléphérique pour la liaison entre l'agglomération grenobloise et le plateau du Vercors (et éventuellement entre le plateau Matheysin et Vizille). L'ADTC a demandé à ce que ce type de solution soit étudiée rapidement, dans la mesure où plusieurs milliers d'habitants du plateau du Vercors travaillent dans l'agglomération et utilisent leur voiture individuelle. Pour ce trajet, une solution de transport par câble peut offrir une alternative efficace et "rentable" à la voiture individuelle.

Contact ADTC

contact@adtc-grenoble.org

Monique Giroud, présidente de l'association

06 71 04 16 27

* et non par l'ADTC comme cela a été dit par erreur par la Rédaction de France Bleu Isère ce jour